

Mandat privé d'obligations canadiennes CI

Série I CAD

Cette catégorie n'est pas destinée aux particuliers / elle est réservée aux investisseurs approuvés



EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2025

APERÇU DU FONDS

L'objectif de placement du mandat est de procurer un revenu et le potentiel d'une plus-value du capital à long terme en investissant dans un portefeuille diversifié composé principalement de titres à revenu fixe canadiens et d'autres titres de créance. Le mandat peut investir jusqu'à 30 % de son actif (valeur comptable) dans des titres étrangers.

PROFIL DU FONDS

Date de création	Octobre 2018
CAD Total des actifs nets (\$CA)	18,7 millions \$
En date du 12-31-2025	
VLPP	9,3165 \$
RFG (%)	0,00
En date du 09-30-2025	
Frais de gestion (%)	Négociable
Catégorie d'actif	Revenu fixe canadien
Devise	\$CA
Placement minimal	Négociable
Fréquence des distributions	Mensuelle
Dernière distribution	0,0292 \$
Cote de crédit moyenne	A+

Niveau de risque¹



CODES DE FONDS

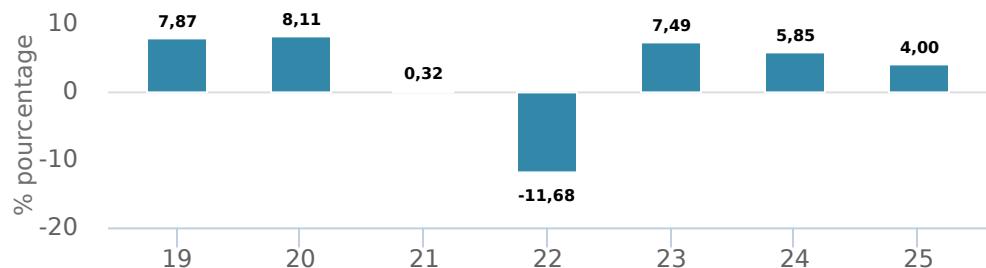
I	5051
A	2051
F	4051
S	58998

RENDEMENTS²

Croissance d'un placement de 10 000 \$ (depuis la date de création)



Rendement par année civile



Rendements composés annuels moyens

CA	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Création*
4,00 %	-1,00 %	0,03 %	2,13 %	4,00 %	5,77 %	0,95 %	-	3,06 %

*Depuis la date de création

HISTORIQUE DES DISTRIBUTIONS³

Date de paiement	Total	Date de paiement	Total
12-19-2025	0,0292	07-25-2025	0,0308
11-21-2025	0,0288	06-27-2025	0,0367
10-24-2025	0,0293	05-23-2025	0,0288
09-26-2025	0,0366	04-25-2025	0,0301
08-22-2025	0,0292	03-28-2025	0,0371

SOMMAIRE DE LA COTE (%)

AAA	32,09
AA	16,45
A	14,13
BBB	31,52
BB	3,31
B	1,15
CCC	0,02
NR	1,34
Cote de crédit moyenne	A+

* Obligations de sociétés et de gouvernement seulement.

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Coupon moyen %	4,19
Duration	6,72
Rendement	4,25

GESTIONNAIRES



John Shaw



Grant Connor

Mandat privé d'obligations canadiennes CI

Série I CAD

Cette catégorie n'est pas destinée aux particuliers / elle est réservée aux investisseurs approuvés



EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2025

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE⁴

Répartition de l'actif	(%)	Répartition sectorielle	(%)	Répartition géographique	(%)
Obligations du gouvernement canadien	47,83	Revenu fixe	95,38	Canada	91,95
Obligations de sociétés canadiennes	38,48	Services financiers	1,38	États-Unis	6,61
Obligations de sociétés étrangères	6,47	Énergie	0,96	Autres	1,02
Actions canadiennes	3,42	Espèces et quasi-espèces	0,91	Mexique	0,07
Obligations de gouvernements étrangers	1,54	Services publics	0,45	Iles Caimans	0,07
Espèces et équivalents	0,91	Télécommunications	0,42	Indonésie	0,06
Obligations canadiennes - Autres	0,87	Immobilier	0,27	Bermudes	0,06
Hypothèques	0,45	Technologie	0,26	Turquie	0,06
Actions internationales	0,06	Autres	-0,03	Arabie saoudite	0,05
Autres	-0,03			Chili	0,05
				Pologne	0,05

RÉPARTITION DANS LES FONDS SOUS-JACENTS

	Secteur	(%)
1. Fiducie du Canada pour l'habitation N° 1 3,60 % 15-sep-2035	Revenu fixe	2,20 %
2. Fiducie du Canada pour l'habitation no.1 2,90 % 15-déc-2029	Revenu fixe	2,11 %
3. Gouvernement du Canada 1,50 % 01-déc-2031	Revenu fixe	2,08 %
4. Fiducie du Canada pour l'habitation 2,85% 15-Dec-2030	Revenu fixe	1,71 %
5. Province de l'Ontario 4,65 % 02-jun-2041	Revenu fixe	1,65 %
6. Gouvernement du Canada 3,50 % 01-sep-2029	Revenu fixe	1,42 %
7. Gouvernement du Canada 4,00 % 01-jun-2041	Revenu fixe	1,41 %
8. FNB iShares JPMorgan USD EM Bond (EMB)	Fonds négociables en bourse	1,35 %
9. Gouvernement du Canada 2,50 % 01-déc-2032	Revenu fixe	1,30 %
10. Gouvernement du Canada 5,00 % 01-jun-2037	Revenu fixe	1,24 %
11. Province de Québec 3,25 % 01-sep-2032	Revenu fixe	1,23 %
12. Fiducie du Canada pour l'habitation no.1 1,10 % 15-mar-2031	Revenu fixe	1,17 %
13. Gouvernement du Canada 3,00 % 01-jun-2034	Revenu fixe	1,11 %
14. Gouvernement du Canada 2,75 % 01-sep-2030	Revenu fixe	1,05 %
15. Province de l'Ontario 3,75 % 02-jun-2032	Revenu fixe	1,03 %

PRINCIPAUX TITRES⁵

	Secteur	(%)
1. Fiducie du Canada pour l'habitation N° 1 3,60 % 15-sep-2035	Revenu fixe	2,20 %
2. Fiducie du Canada pour l'habitation no.1 2,90 % 15-déc-2029	Revenu fixe	2,11 %
3. Gouvernement du Canada 1,50 % 01-déc-2031	Revenu fixe	2,08 %
4. Fiducie du Canada pour l'habitation 2,85% 15-Dec-2030	Revenu fixe	1,71 %
5. Province de l'Ontario 4,65 % 02-jun-2041	Revenu fixe	1,65 %
6. Gouvernement du Canada 3,50 % 01-sep-2029	Revenu fixe	1,42 %
7. Gouvernement du Canada 4,00 % 01-jun-2041	Revenu fixe	1,41 %
8. Gouvernement du Canada 2,50 % 01-déc-2032	Revenu fixe	1,30 %
9. Gouvernement du Canada 5,00 % 01-jun-2037	Revenu fixe	1,24 %
10. Province de Québec 3,25 % 01-sep-2032	Revenu fixe	1,23 %
11. Fiducie du Canada pour l'habitation no.1 1,10 % 15-mar-2031	Revenu fixe	1,17 %
12. Gouvernement du Canada 3,00 % 01-jun-2034	Revenu fixe	1,11 %
13. Gouvernement du Canada 2,75 % 01-sep-2030	Revenu fixe	1,05 %
14. Province de l'Ontario 3,75 % 02-jun-2032	Revenu fixe	1,03 %
15. Gouvernement du Canada 2,00 % 01-jun-2032	Revenu fixe	1,00 %

Remarque : Les données fournies ci-dessus doivent être analysées en tenant compte des déniers de responsabilité apparaissant à la page prochaine.

Plus de 35 000 conseillers financiers ont choisi Gestion Mondiale d'Actif CI comme partenaire. Nous croyons que les canadiens qui font affaire à un conseiller financier professionnel réussissent mieux sur le plan financier. [En savoir plus sur ci.com.](#)

¹ Nous déterminons le niveau de risque d'un fonds conformément à une méthode normalisée de classification du risque, fournie dans le Règlement 81-102, laquelle est fondée sur la volatilité historique du fonds, qui est mesurée par l'écart-type de ses rendements surdixans. Selon la méthode normalisée, si un fonds offre des titres au public depuis moins de dix ans, l'écart-type d'un fonds de référence ou d'un indice de référence doit se rapprocher raisonnablement de l'écart-type du fonds, pour déterminer le niveau de risque du fonds. Veuillez noter que le rendement historique peut ne pas être révélateur des rendements futurs, la volatilité historique d'un fonds n'est pas une indication de sa volatilité future.

² Les fonds communs de placement peuvent comporter des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués correspondent aux rendements globaux historiques composés annuels après réduction des frais payables par le fonds (sauf pour les rendements d'une période d'un an ou moins, qui sont des rendements globaux simples). Ces résultats tiennent compte de la fluctuation de la valeur des titres et du réinvestissement de tous les dividendes et de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout détenteur de titre, qui ont pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés pourraient ne pas se répéter.

³ Veuillez vous référer au prospectus simplifié du fonds pour l'information sur les distributions.

⁵ Les avoirs du portefeuille sont susceptibles d'être modifiés sans préavis et ne peuvent représenter qu'un faible pourcentage des avoirs du portefeuille. Il ne s'agit pas de recommandations d'achat ou de vente d'un titre particulier.

Ces renseignements ne doivent pas être pris ni interprétés comme un conseil en matière de placement ni comme une promotion ou une recommandation à l'égard des entités ou des titres dont il est question.

Certains énoncés contenus dans la présente sont fondés entièrement ou en partie sur de l'information fournie par des tiers; CI a pris des mesures raisonnables afin de s'assurer qu'ils sont exacts.

Les taux de rendement qui apparaissent dans le tableau sont utilisés uniquement pour illustrer les effets du taux de croissance cumulé et ne sont pas destinés à refléter les valeurs futures des fonds communs ou les rendements sur les placements dans des fonds communs.

Le graphique « Croissance de 10 000 \$ investis » illustre la valeur finale d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans des titres à la fin de la période de placement indiquée et ne vise pas à refléter les valeurs futures ou les rendements du placement.

Le ratio des frais de gestion (« RFG ») représente le ratio des frais de gestion sur douze mois qui reflète les coûts d'exploitation du Fonds, incluant la TVH, la TPS et la TVQ (à l'exclusion des commissions et des autres frais d'opérations de portefeuille) exprimé en pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période, y compris la quote-part proportionnelle des frais sous-jacents du ou des fonds, le cas échéant. Le RGF est déclaré dans le Rapport de la direction sur le rendement du fonds (« RDRF ») de chaque fonds. Les RDRF sont accessibles dans l'onglet Documents du site Web ci.com.

Gestion mondiale d'actifs CI est le nom d'une entreprise enregistrée de Gestion Mondiale d'Actif CI

©Gestion Mondiale d'Actif CI 2025. Tous droits réservés.

Publié en Janvier 2026